

[Table des matières](#) | [Précédent](#) | [Prochaine](#)

Le chapitre suivant contient:

[Marchés publics, L'Accord de l'OMC sur les marchés publics, Accords régionaux et bilatéraux](#)

Accords régionaux et bilatéraux

Le Canada cherche à s'assurer un meilleur accès aux marchés publics en incluant un chapitre sur les marchés publics dans les négociations et les accords de libre-échange régionaux et bilatéraux. Au cours de la dernière année, le chapitre sur les marchés publics, partie intégrante de l'Accord de libre-échange Canada-Chili, a pris effet, et les accords de libre-échange avec le Pérou et la Colombie, contenant tous les deux un tel chapitre, ont été signés.

Le Canada souscrit aussi à des engagements concernant les marchés publics dans le cadre de l'ALENA (chapitre 10) et négocie actuellement des engagements avec des pays de l'Amérique centrale : Honduras, Guatemala, Nicaragua et El Salvador (Groupe des quatre de l'Amérique centrale - CA4), la Communauté des Caraïbes (CARICOM), la République dominicaine, le Panama, Singapour et la Corée du Sud.

- [Plus de renseignements sur les négociations du Canada concernant les marchés publics](#)

[Table des matières](#) | [Précédent](#) | [Prochaine](#)

Date de modification :
2013-02-05